









# QU'EST CE QUE LA CERTIFICATION DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE ?

Le **CFGA** est une certification reconnue par l'Etat et valorisante sur un CV. La formule que nous vous proposons s'adresse aux jeunes ayant **entre 16 et 30** ans désireux d'approfondir et valoriser leur connaissance du milieu associatif.

Le CFGA permet d'acquérir et de confirmer des compétences nécessaires dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Le CFGA a été créé pour encourager l'engagement bénévole et la découverte du monde associatif grâce à un programme décliné en 6 modules théoriques et pratiques.

## La formation se déroule en 2 parties :

Une formation théorique encadrée ( 30 heures )

Une application pratique auprès de l'association de son choix (120 heures à valoriser)

### **INFORMATIONS PRATIQUES**



Les stagiaires doivent :

- Avoir plus de 16 ans
- Être intéressé.e.s par le domaine associatif
- S'engager à être présent.e tout au long de la formation



- 6 module théoriques
- Des formateurs et formatrices spécialisé.e.s
- Remise d'un livret CFGA et d'un corpus de documents



 La formation est gratuite pour les participant.e.s.



 La formation se déroule au sein de différents lieux de ressources associatives



La session de ce CFGA permet :

- De vivre une expérience intensive
- De découvrir des réseaux associatifs locaux
- D'enrichir son CV



La formation se déroule sur 5 jours consécutifs (horaires précisés plus bas)

# PRÉSENTATION DES MODULES THÉORIQUES ABORDÉS PENDANT LA SEMAINE

#### **Module 1 : Comprendre la loi 1901**

- La loi 1901 : une liberté associative contractuelle
- Les principes et les organes statutaires d'une association

#### Module 2: Les association, subventions et pouvoirs publics

- La structuration du secteur associatif
- Les association, les collectivités territoriales et l'Etat
- Mobiliser et diversifier les ressources publiques et privées

#### Module 3: Organisation et gouvernance d'une association

- L'administration et l'organisation : analyse de statuts, règlement intérieur et notion de membre
- Les instances décisionnelles : leur organisation et fonctionnement
- Le rôle et les responsabilités des dirigeants associatifs
- Les démarches administratives

#### Module 4: Financement et initiation à la comptabilité

- Les document financiers annules d'une comptabilité
- Le rapport annuel
- La tenue d'une comptabilité simple
- Les ressources et modes de financements
- La constitution d'un dossier de demande de subvention et du compte-rendu financier
- Les sources de financement privés et leurs modalités

#### Module 5: Ressource humaines associatives

- Les statuts et rôles des salarié.e.s, bénévoles et volontaires ; la fonction d'employeur
- Droits et responsabilités des associations
- Recrutement et fidélisation des bénévoles

#### Module 6: Gestion du projet associatif

- Méthodologie de projet
- Plan de communication
- L'évaluation du projet

# **PROGRAMME PREVISIONNEL**

Lundi 20 février	Mardi 21 février	Mercredi 22 février	Jeudi 23 février	Vendredi 24 février
OMJC - Villeneuve d'Ascq	Maison des Associations - Roubaix	SIILAB - Lille	Maison des Associations - Tourcoing	MRES - Lille
9H30 - 12H30  Accueil et présentation du programme de la semaine  Présentation des projets des stagiaires  Panorama ESS	9H30 - 12H30  Méthodologie projet  Organisation des pouvoirs publics; partenariats et co-construction	9H30 - 12H30  Focus sur les outils numériques utiles à la gestion de projet  Communiquer sur son projet	9H30 - 12H00 Responsabilité et assurance	9H30 - 12H30 Comptabilité, partie 2
REPAS 12H30-14H00	REPAS 12H30-14H00	REPAS 12H30-14H00	REPAS 12H00-13H30	REPAS 12H30-14H00
14H00-17H00 Cadre législatif et fiscalité	14H00-17H00  Gouvernance, statuts et Ressources humaines	14H00 - 17H00  Ateliers sur les modalités de financement :  > Subventions > Crowdfunding > Autofinancement  Rencontre avec des porteurs de projet	13H30 - 16H30 Comptabilité, partie 1	14H00 - 17H00 Pitch ton projet Bilan du CFGA

### FICHE D'INSCRIPTION

La formation est limitée à 15 stagiaires dans la limite de deux représentant.e.s issu.e.s d'une même association.

En remplissant ce document, je m'engage à être présent.e pendant les différents temps de formation qui se dérouleront **du lundi 20 février au vendredi 24 février 2023** et à respecter les horaires chaque jours (9H30 -17H environ).

Ce dossier est à rendre **avant le vendredi 10 février 2023**., par mail (cf. fiche contact) ou directement à la Maison des Associations de Tourcoing ou à l'OMJC de Villeneuve d'Ascq.

villeneuve d'Ascq.
Nom : Prénom : Association :
Je suis :
Date de naissance :
Adresse:
Adresse Mail :
Numéro de téléphone :
Les repas sont pris en charge pendant la formation, précisez les cas suivant :  Végétarien Autres (allergie, habitudes alimentaires etc) :
Je souhaite participer gratuitement à la session de Formation à la Gestion Associative mise en place par la Maison des Associations de Tourcoin et l'OMJC d'Villeneuve d'Ascq.  Je déclare avoir pris connaissances des informations générales relatives à la formation.
Pour les mineurs, merci de joindre une autorisation parentale au présent dossier.
Fait à :
Signature :





#### **Bouchra Masmoudi**

Chargée de mission jeunesse

Maison des Associations de Tourcoing 100 rue de Lille, 59 200 Tourcoing

Tél: 03 20 26 72 38

Mail: b.masmoudi@mda-tourcoing.fr

www.mda-tourcoing.fr



#### **Laure Liber**

Directrice

Association OMJC Ferme Dupire, 59 650 Villeneuve d'Ascq

Tél: 03 28 80 54 22

Mail: projetsjeunes@omjc-info.fr

www.omjc.fr